

INFOS RIVERAINS



Fermeture de l'accès à la Zone d'Activités Economiques du Parc Futura

POURQUOI ?

Le territoire de Béthune-Bruay a l'honneur d'être traversé par le Tour de France à l'occasion de deux étapes. L'organisation de la plus grande course cycliste du monde occasionnera une fermeture de la circulation donnant accès à la Zone d'Activités Economiques du Parc Futura le **samedi 5 juillet 2025**.

HORAIRES ET CONTRAINTES

Conformément à l'arrêté n°10-2025-820 pris par la commune de Béthune, la rue Churchill sera **interdite à la circulation de tous véhicules de 11h30 à 16h30**.

Conformément à l'arrêté n°2025-0238 pris par la commune de Beuvry, la Route Nationale sur la portion comprise entre l'intersection RD 945 / RD 937 jusqu'à la limite de Béthune et la RD 945 sur la portion comprise entre l'intersection RD 945 / RD 937 jusqu'à l'intersection rue du Beau Marais et rue Trinel **seront interdites à la circulation des poids lourds de 11h30 à 17h30**.

Conformément à l'arrêté n°2025_0073 pris par la commune de Verquigneul, la D937-Route Nationale **sera interdite à la circulation de tous véhicules de 10h à 16h**.

ZONE IMPACTEE



Pour l'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane :

VOS INTERLOCUTEURS

Elu communautaire de référence :

DUPONT Jean-Michel

*Conseiller délégué en charge du lien avec les universités,
les équipements portuaires, les zones d'activités
économiques (ZAE) et l'immobilier d'entreprises*

Service communautaire :

*GUERARD Mélodie 06 75 80 17 04
melodie.guerard@bethunebruay.fr*

*TISSOT Elodie 06 77 78 13 86
elodie.tissot@bethunebruay.fr*

